



Schweizerischer Schäferhund-Club (SC) Club Suisse du Berger Allemand (BA)

Sektion der SKG / Section de la SCS, PostFinance, IBAN CH94 0900 0000 8001 2943 5 / CHE-114.570.215 MWST

Leistungswart Hans Graf, im Gugelment 5, 8450 Andelfingen / +41 79 357 84 57 / +41 52 301 25 51 / leistungswart@schaeferhund.ch

Champion-Universel-WUSV – mode éliminatoire 2023

Dispositions générales WUSV

Les participants doivent être désignés par le club national responsable.

Les chiens nominés doivent correspondre aux exigences suivantes:

- Avoir réussi la classé IGP 3
- Avoir obtenu en exposition au moins un « Bon » à l'âge minimum de 12 mois
- HD/ED – ainsi que le tampon « A » dans le pedigree

Classement par équipe :

Pour le classement par équipe, comptent les résultats des 3 meilleurs chiens d'un pays, qui ont terminé la compétition avec succès. Composé de deux mâles et d'une chienne.

Conditions d'admission BA

- a) Membres du BA avec domicile légal en Suisse.
- b) Le berger allemand et le propriétaire doivent être enregistrés au LOS. Le conducteur du chien ainsi que le propriétaire, doivent être membre du BA.
- c) Le chien inscrit doit demeurer dès le 01.01.2022 et sans interruption jusqu'au Championnat du Monde, sur territoire Suisse.
- d) Le concours de travail doit être présenté par le même binôme (conducteur de chien et chien).

Mode éliminatoire 2023

- 1 Le mode élimination est une combinaison d'une épreuve de qualification champion-universel en IGP 3, d'une exposition et d'une l'évaluation de la santé. Seuls les chiens qui participent à ces trois compétitions seront pris en compte.
La condition préalable pour organiser un concours de qualification est l'inscription de 5 mâles et de 3 chiennes. Si aucun concours éliminatoire peut avoir lieu, à cause d'un manque d'inscriptions, aucune équipe Suisse ne sera envoyée au Championnat Universel-WUSV.
2. Sur la base du tableau d'évaluation-WUSV (annexe 1), chaque participant reçoit des points dans l'évaluation de la performance, de l'exposition et de la santé.
Les mâles et les chiennes sont classés séparément.
3. Les points des trois disciplines : performance, exposition et santé sont évalués et additionnés conformément au tableau des spécifications de la WUSV. Le participant avec le meilleur résultat remporte la sélection (mâles / chiennes). Les participants restants doivent être classés par ordre décroissant en fonction du résultat obtenu.
4. En cas d'égalité de points des trois épreuves, sera décisif :1. Chien sélectionné / 2. Meilleure évaluation de la santé / 3. résultat de l'exposition/ 4. Meilleur résultat au concours de travail.



Schweizerischer Schäferhund-Club (SC) Club Suisse du Berger Allemand (BA)

Sektion der SKG / Section de la SCS, PostFinance, IBAN CH94 0900 0000 8001 2943 5 / CHE-114.570.215 MWST

Leistungswart Hans Graf, im Gugelment 5, 8450 Andelfingen / +41 79 357 84 57 / +41 52 301 25 51 / leistungswart@schaferhund.ch

5. Un maximum de cinq binômes seront sélectionnées, dont deux chiennes et trois mâles. La participation d'une chienne et de deux mâles est obligatoire, sinon aucun binôme ne peut être inscrit et la Suisse n'enverra aucune équipe pour participer au ChM.
Si le quota mâle/femelle (2/3) n'est pas atteint, il peut être complété par l'autre.

Exposition:

6. Pour la qualification le résultat de l'exposition-BA du 08 avril 2023, qui aura lieu au GL-BA Fribourg, sera pris en considération.
7. Dans le cadre de l'exposition, les participants seront jugés de la manière habituelle lors des expositions d'élevage, puis tous les participants de l'exposition (poils normaux et poils longs ensemble) seront classés dans le ring jusqu'au résultat final. Les mâles et les chiennes seront jugés séparément. Pour se qualifier pour l'équipe universelle, au moins la note **très bien** doit être atteinte lors de cette exposition.

Concours de travail :

Comme qualification de performance compte :

8. La sélection WUSV du BA le 18 mars 2023.
Condition d'admission: selon 1er concours de sélection ChM-WUSV-IP 2023
Pour la qualification dans l'équipe universelle, un score d'un minimum de **260/mention** doit être atteint. (Les dispositions d'élimination pour la WUSV-BA s'appliquent)

Généralités

9. Sur proposition de la KAS, le CC peut prendre une décision divergente concernant la qualification. La décision du CC est définitive.
10. Les membres de l'équipe s'engagent à participer à l'entraînement organisé pour l'équipe.
11. Les instructions du chef d'équipe doivent être respectées par tous les membres de l'équipe, durant tous les entraînements et lors du championnat universel WUSV.
12. Les membres de l'équipe qui défient les instructions du responsable de l'équipe, peuvent être sanctionnés à tout moment par les responsables de l'équipe. Les décisions des responsables de l'équipe sont définitives.
13. Le responsable de l'équipe est élu par le CC sur proposition de la KAS.
14. Changements et adaptations du mode de qualification sont approuvés par le CC sur proposition de la KAS. Le mode de qualification est publié chaque année.
15. En cas de divergence entre le texte allemand et le texte traduit, la version allemande fait foi.

Octobre 2022

KAS-BA (Commission du travail et du sport)
Hans Graf, chef de la performance BA

Club Suisse du Berger-Allemand
Comité Central-BA



Schweizerischer Schäferhund-Club (SC) Club Suisse du Berger Allemand (BA)

Sektion der SKG / Section de la SCS, PostFinance, IBAN CH94 0900 0000 8001 2943 5 / CHE-114.570.215 MWST

Leistungswart: Hans Graf, 8450 Andelfingen | +41 79 357 84 57 | +41 52 301 25 51 | leistungswart@schaferhund.ch

Annexe 1

Schéma d'évaluation

Performance/concours chiens de sport			Total A-C	Santé D	Anatomie		Total D-E	Total Punkte	Rang
A	B	C			E	F			
Flaire	Obéissance	Défense		HD/ED A/A = 100p A/B = 95p B/A = 95p B/B = 90p A/C = 80p C/A = 80p B/C = 75p C/B = 75p C/C = 70p	Évaluation d'Élevage Excellent = 100p Très bien = 90p Bien = 80p Suffisant = 70p Médiocre = 60p Insuffisant = 50p	Classement expo 1 = 100p 2 = 98 p 3 = 96p 4 = 94p		600 possible	